



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 16 JUILLET 2024 - N° 2024/56

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3^{ème} ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 08 juillet 2024

Date affichage : 17 juillet 2024

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 17 Pour : 17

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Gaëtan BUREAU, Marc LIONARD, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

Excusée : Claire RAMBEAU-LEGER

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Sophie BRODUT

OBJET : Détermination et validation du montant du loyer mensuel du logement situé au 30 bis rue de Vassiac à Montguyon

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune doit déterminer le montant du loyer mensuel du logement situé 30 bis rue de Vassiac à Montguyon.

Monsieur le Maire propose le montant du loyer mensuel de 400€ + 10,00€ pour la taxe des ordures ménagères soit un loyer mensuel de 410€. Ce montant ne comprend pas les charges liées aux consommations d'eau et d'électricité du locataire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents de :

- **VALIDER** le montant du loyer mensuel de 400€ + 10,00€ pour la taxe des ordures ménagères soit un loyer mensuel de 410€ mais ne comprenant pas les charges liées aux consommations d'eau et d'électricité du locataire,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un élu ayant délégation de signature, tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

